



ADHESION JEUNE 2019 - 2020

Dossier à fournir :

- Le bulletin d'adhésion rempli **recto/verso daté et signé**
- La fiche sanitaire de liaison (document CERFA qui est utilisé par tous les accueils de mineurs en France) remplie recto/verso datée et signée.
Si votre enfant suit un traitement médical, joindre une copie de l'ordonnance.
Pas de photocopie du carnet de santé. La fiche sanitaire de liaison suffit et est emmenée sur le terrain par le responsable qui assure la fonction de secouriste qui ne peut pas emporter dans son sac à dos des kilos de papier ! Cela évitera également le gaspillage de papier.
- 2 photos d'identité si première inscription ou changement d'unité.
Si renouvellement dans la même unité, pas de photo.
- 1 chèque à l'ordre du Groupe Pierre François de :
 - 66 euros pour 1 enfant
 - 116 euros pour 2 enfants
 - 161 euros pour 3 enfants

Pour les nouveaux adhérents il sera encaissé après 2 activités et avec votre accord. Si par contre votre enfant ne souhaite pas poursuivre l'aventure, alors nous détruirons votre chèque.

La cotisation annuelle comprend une part fédérale et l'adhésion à l'association. Elle inclut la prime d'assurance individuelle accidents et responsabilité civile obligatoire spécifique aux associations de scoutisme.

L'ensemble est à nous adresser par courrier postal ou à déposer dans la boîte aux lettres à l'adresse de correspondance de l'association.

Attention : Le dossier d'adhésion doit nous parvenir complet avant la première sortie. Le cas échéant, nous ne pourrions pas accepter votre enfant pour des raisons légales.

Merci de nous aider à vous aider en respectant les consignes (impression R/V, pas d'agrafage, pas de copie du carnet de santé)



FEDERATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS
Groupe Pierre François



Association laïque de Scoutisme agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives

Page laissé intentionnellement vierge pour une impression recto-verso

Correspondance : Groupe Pierre François – 7, rue Marthe Debaize 94350 Villiers sur Marne
www.eclaireurs-nogent.org ✉ contact@eclaireurs-nogent.org - ☎ 01 57 10 37 88



BULLETIN D'ADHESION JEUNE 2019 – 2020

Merci d'écrire LISIBLEMENT

Mois et année de 1^{ère} adhésion :/.....

- | | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Louvette | <input type="checkbox"/> Éclaireuse | <input type="checkbox"/> Aînée |
| <input type="checkbox"/> Louveteau | <input type="checkbox"/> Éclaireur | <input type="checkbox"/> Aîné |

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Établissement scolaire : Classe :

Cours le mercredi matin samedi matin.....(cocher la ou les cases utiles)

Nom et prénom du représentant légal (père , mère , tuteur cocher la case utile) :
.....

MERE – PÈRE ¹	MERE – PÈRE ¹
Adresse :	Adresse :
domicile	domicile
travail	travail
mobile	mobile
Courriel :	Courriel :

Nous utilisons le courriel pour vous transmettre des informations quelque fois urgentes ; précisez si adresse domicile ou travail. Pensez à la consulter quotidiennement dans les jours précédents chaque activité.

Profession du père :

Profession de la mère :

Nom de la caisse de sécurité sociale du représentant légal :

Numéro de sécurité sociale du représentant légal :

Nom et adresse de la Mutuelle :

.....

Frère(s) ou sœur(s) dans le groupe :

L'enfant a-t-il des obligations religieuses (cultes et/ou alimentaires) ?

Comment vous avez-vous connu ? Amis Village des associations
Internet Autre

¹ (*) Rayer la mention inutile



FEDERATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS

Groupe Pierre François



Association laïque de Scoutisme agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives

Je soussigné(e)....., représentant légal
de l'enfant désigné ci-dessous :

1. inscrit mon enfant à l'Association Pierre François.
2. autorise les responsables à prendre toutes les décisions et dispositions utiles en cas d'accident survenu à mon enfant au cours des activités, et notamment l'intervention chirurgicale si elle s'avère nécessaire.
3. reconnais avoir été informé que la signature de la fiche sanitaire vaut autorisation à faire pratiquer tout soin médical ou chirurgical qui serait nécessaire en cas d'urgence.
4. autorise les responsables à transporter ou faire transporter mon enfant, s'ils le jugent nécessaire, dans un véhicule assuré pour ce type de transport.
5. autorise mon enfant à participer à d'éventuelles baignades organisées et surveillées dans les conditions prévues par la législation.
6. reconnais avoir été informé que les éclaireuses et les éclaireurs participeront au cours de l'année à des activités en autonomie d'un à quatre jours qui se dérouleront en l'absence des responsables et qui seront organisées en conformité avec la réglementation en vigueur,
7. autorise pour une durée de 10 ans les publications d'images représentant mon enfant prises durant les activités de scoutisme organisées par l'Association Pierre François ou la Fédération des Éclaireuses et des Éclaireurs, uniquement dans les revues de scoutisme ou communiqués de presse ou sites Internet de l'Association Pierre François ou de la Fédération des Éclaireuses et des Éclaireurs. La publication ou la diffusion de l'image de mon enfant, ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée et à sa réputation.
8. Autorise – n'autorise pas (*) mon enfant à quitter seul le lieu du rendez-vous de retour des activités organisées par l'association Pierre François.

Date et signature du représentant légal,
Précédées de la mention « LU ET APPROUVE »

(*) Cocher la case utile – si aucun case n'est cochée, l'enfant ne sera pas autorisé à quitter seul le lieu du rendez-vous

Correspondance : Groupe Pierre François – 7, rue Marthe Debaize 94350 Villiers sur Marne
www.eclaireurs-nogent.org ✉ contact@eclaireurs-nogent.org - ☎ 01 57 10 37 88